|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | Nations Unies | A/HRC/44/L.31 |
| _unlogo | **Assemblée générale** | Distr. limitée15 juillet 2020FrançaisOriginal : anglais |

**Conseil des droits de l’homme**

**Quarante-quatrième session**

30 juin-17 juillet 2020

Point 3 de l’ordre du jour

**Promotion et protection de tous les droits de l’homme,
civils, politiques, économiques, sociaux et culturels,
y compris le droit au développement**

 Pakistan et Fédération de Russie[[1]](#footnote-2)\* : amendement au projet de résolution A/HRC/44/L.21

44/... Élimination de toutes les formes de discrimination
à l’égard des femmes et des filles

 Le paragraphe 4 e) *devrait être libellé comme suit* :

 e) À mettre en place des initiatives de sensibilisation à long terme dans le système éducatif, dans les communautés, dans les médias et en ligne, faisant participer les hommes et les garçons, grâce à l’intégration de cours sur les droits des femmes et des filles dans la formation des enseignants, sur des sujets tels que les causes profondes de la discrimination fondée sur le genre et la prévention de la violence sexuelle et fondée sur le genre, y compris la violence domestique ;

1. \* État non membre du Conseil des droits de l’homme. [↑](#footnote-ref-2)